LES NOUVELLES D'OSSELLE

n°5 - DECEMBRE 2014-JANVIER 2015

EDITO :

+ AVEZ-VOUS VU LE LOGO D'OSSELLE ?
+ ENFIN !... DEMOLITION DE LA « MAISON HENRIOT »
+ GOUTER DE NOEL LE SAMEDI 20 DECEMBRE
+ PERMANENCES MAIRIE PENDANT LES VACANCES
+ VŒUX DU MAIRE LE 9 JANVIER 2015
+ LES ENFANTS DE L'ECOLE EMBELLISSENT LA PLACE
+ CONCERT CHALEUREUX DE LA CHORALE UNIVERSITAIRE

Cher Père Noël,

Cette année, les enfants d'Osselle ont été bien sages (juste quelques bêtises !!!) et ont bien travaillé à l'école. Ils vous attendent avec impatience.

Et pour les faire patienter, la municipalité d'Osselle vous invite à nous rejoindre au goûter de Noël qui aura lieu le ***samedi 20 Décembre****, de* ***14h30 à 17h à la salle de la plage avec les enfants, parents et grands-parents****.*

TRAVAUX AU PARCOURS DE SANTE :

Des travaux ont démarré la semaine dernière afin d'interdire la circulation aux voitures sur le parcours de santé. L'accès à la rivière, pour les pêcheurs, est toujours possible.

L'entretien des chemins et des agrès se fera au printemps.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Nous remercions les Ossellois ainsi que les familles des soldats, pour être venus nombreux à cette cérémonie célébrant le début de la Première Guerre mondiale. Nous félicitons et remercions nos deux conseillères Pascale Boillot et Anne Olszak pour leurs travaux de recherche ainsi que Marcel Bernard, Nelly Marillot, Marie-Claire Tisserand et René Valfrey pour leur aide.

Il faut préciser que ce travail a constitué à rappeler au souvenir deux soldats originaires d'Osselle et à établir une épitaphe détaillée pour chaque soldat. Il est difficile de comprendre toute personne récupérant ce travail à son compte, pour se faire valoir lors de ce type de cérémonie. Ce fut pourtant le cas.

En tant que responsable de l'organisation, le Conseil Municipal et le maire présentent leurs sincères excuses à toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce travail. Des dispositions ont été prises pour que ce type d' incident ne se reproduise pas.

.

VŒUX DU MAIRE :

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent le **vendredi 9 janvier 2015 à 19h** à la salle de la mairie pour vous présenter les Vœux de cette nouvelle année.

Venez nombreux , et nous souhaitons tout particulièrement la présence des nouveaux arrivants.

A SAVOIR :

L'âge pour la distribution des colis de Noël aux retraités a été reculé : il faut dorénavant avoir plus de 70 ans (« 65 ans, c'était trop tôt » selon les jeunes retraités).

Chers maîtres de nos amis les chiens, merci de faire attention où vos animaux défèquent ! Il est de votre devoir de ne pas laisser votre chien faire n'importe où, sinon, merci de ramasser.

La rue de Fourotelle n'est pas une décharge pour les déchets verts !
Compostez ou allez en déchetterie.

 # Vitesse + alcool = danger

Voilà la désagréable surprise qu'a eue ce jeune couple d'Arenthon un dimanche matin début novembre. La voiture s'est immobilisée à moins d'un mètre de leur porte d'entrée !

Un courrier a été rédigé au préfet pour réitérer la nécessité de sécuriser ce virage.

LES ENFANTS DE L'ECOLE EMBELLISSENT LA PLACE :

Les travaux de la place de l'Eglise terminés, il faut penser aux espaces verts ; c'est en suivant les conseils de M Boutet (horticulteur à Busy) que les enfants se sont occupés de la plantation de bulbes devant l'école pour un fleurissement au printemps. Après un travail de préparation effectué par Guy (bêchage, ajout de terreau et d'engrais) jonquilles, tulipes, crocus , etc…sortiront aux beaux jours.

C'est également l'entreprise Boutet qui a finalisé l'embellissement avec la plantation de divers arbres et arbustes la semaine dernière sur la place et devant l'école. Le gazon est prévu au printemps 2015.

2 garçons sont nés en Décembre :

Evan HUMBERT le jeudi 4

et **Mahé CLEMENT** le samedi 6

Toutes nos félicitaitons aux heureux parents !

AVIS DE DECES :

Mme Yvonne Amrein (née Thureau) le 16 novembre à l'âge de 94 ans à Clermont-Ferrand. Elle a été inhumée au cimetière d'Osselle auprès de son mari Marcel Amrein.

Toutes nos sincères condoléances aux familles touchées par cette disparition.

Votre Bibliothèque est ouverte tous les

VENDREDIS

Horaires : 16h15- 18h.

(**fermée pendant les vacances de Noël**)

L'équipe de bénévoles tient à remercier tous nos lectrices et lecteurs pour leur assiduité à leur bibliothèque. Elle tient également à remercier les généreux donateurs !

Sans vous, la bibliothèque ne pourrait pas vivre ; **encore merci** et

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE !!

Isabelle Hyvernat vous accueille à la Mairie **tous les lundis et mercredis de 17h à 19h.** Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous **les samedis matins** avec le maire M. Michel Lartot.

Tél : 03.81.63.61.40
Mail : mairie.osselle@orange.fr

HORAIRES PENDANT LES VACANCES DE NOËL :

Lundi 22/12	**17h - 19h**
Mercredi 24/12	**15h - 17h**
Lundi 29/12	**fermée**
Mercredi 31/12	**11h - 12h**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE 2014 (dernier rappel) :

Vous avez 18 ans, vous avez déménagé, venez à la mairie avec votre Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile de moins de 6 mois vous inscrire sur les listes électorales
Plus de renseignements : **www.vosdroits.service-publics.fr/particuliers**

Mars 2015 : Elections Départementales

Décembre 2015 : Elections Régionales

CONSEIL du 14 novembre 2014 :

- Désignation d'un référent Ambroisie : Christophe Menicucci
- Désignation d'un référent Défense : Michel Lartot
- Décision d'annuler le projet d'un portique pour l'accès à la place de l'Eglise (trop cher et pas esthétique).
- Achat de la parcelle n°812 de M. Junqua d'une surface de 56m² afin de permettre la réalisation, en enrobé, d'une entrée d'école propre et uniforme.
- Achat de la parcelle n°111 de M. Cuche d'une surface de 1,80 ares en vue de la construction de la nouvelle école.
- Nouveau calcul du décompte du relevé des compteurs entre le RPI, la Mairie et les logements de la Mairie afin d'effectuer les répartitions pour chacun.
- Le Crédit Mutuel a été retenu pour l'offre de prêt de 90.000 € concernant les travaux du centre du village. Le taux est de 1,87% sur une durée de 8 ans (remboursements trimestriels).
- Demande de constat d'huissier pour la salle de restauration de la Plage ; des travaux électriques non conformes ont été réalisés, la convention de location n'a pas été respectée.
- En 2015, un nouveau logiciel (E-Magnus) doit être installé sur les 2 postes informatiques de la Mairie. Les ordinateurs actuels n'étant pas assez puissants, le changement du matériel informatique est prévu.
- Questions diverses : - M. Grandperrin a fait une demande d'achat concernant le chemin jouxtant son terrain.
  - l'entreprise Gaz & Eaux doit contacter les propriétaires du lotissement Pérouse afin de contrôler la pression d'eau.
  - Les assistantes maternelles ont l'accès à la salle de la Mairie deux fois par semaine pour des activités manuelles communes.

CONCERT CHALEUREUX VENDREDI SOIR A L'EGLISE :

Vendredi 12 décembre 2014, l'église était comble pour accueillir la Chorale Universitaire de Besançon qui nous a offert une belle soirée musicale placée sous le signe du cœur (choeur).

Le petit choeur interpréta des airs et des chansons connus mais remixés sur des rythmes Jazz and Soul qui donnaient des fourmis dans les jambes.

Puis le grand choeur (plus de cinquante voix) nous entraina tout autour du monde avec des chants serbes, japonais, haïtiens et africains ou encore tziganes ... sous la conduite de Sofiane un grand artiste et un brillant metteur en scène de toutes les musiques du monde.

Enfin tous les participants furent invités à se rendre salle de la plage où l'équipe du foyer rural Auricella avait préparé une réception amicale et festive tandis que nos amis de la chorale offraient quelques interprétations a capella pour célébrer cet amour du chant qui les anime et les rend si sympathiques et attachants.

Une manifestation désintéressée, au profit de la Banque Alimentaire du Doubs qui put ainsi recueillir les dons en nature des participants dont la générosité fait chaud au cœur.

Le foyer rural remercie la Chorale Universitaire, tous les participants et vous donne rendez vous l'année prochaine pour amplifier chaque année cet élan du cœur.

Christophe Grandjacquet

Date à retenir :

L'Assemblée générale 2014 du foyer rural Auricella (auricella@orange.fr) se déroulera le **vendredi 6 février 2014** à la salle de la Mairie à **20h**.

ORDRE DU JOUR : Bilan moral et financier
Adhésions & Renouvellement du bureau
Actions en cours ou à venir

Les membres de l'association seront heureux de partager avec vous le verre de l'amitié à l'issue de cette présentation

Des cartes d'adhésion 2015 vous seront proposées jusqu'au 31 mars 2015.

DEMOLITION DE LA « MAISON HENRIOT »:

Depuis le temps que tous les Ossellois attendaient ce moment , il est enfin arrivé !

Finie la « verrue » au centre du village ; après les raccordements électriques nécessaires qui ont été effectués début décembre, l'entreprise Heitmann peut procéder à la démolition.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que les natifs d'Osselle ont assisté à la démolition qui a démarré ce lundi. Le soir même, la quasi-totalité de la bâtisse était par terre.

Suite aux prochaines Nouvelles…

Attention, la circulation peut être perturbée pendant la durée des travaux (1 semaine environ)

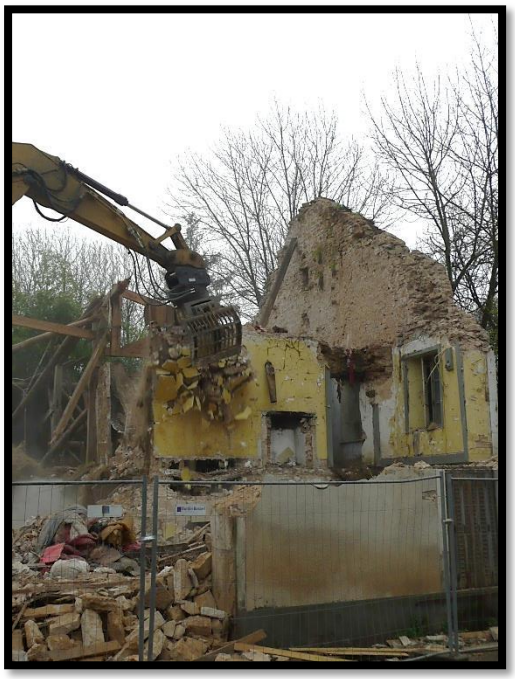

Directeur de la publication : le Maire, Michel Lartot
Rédaction, mise en page : les membres du Conseil Municipal
Remerciements à Christophe Grandjacquet et M. Mairey (photos Cérémonie du 11 Novembre & concert)
Impression : Mairie d'Osselle